

COMITE SYNDICAL DU 13 DÉCEMBRE 2023 à ISIGNY-SUR-MER

Secrétaire de séance : Jean-René LECHATREUX

DÉLIBÉRATION

CS 2023/94 Institution et vie politique – Désignation de représentants – Commission d'Appel d'Offres – Validation des représentants à la CAO

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 13 décembre 2023 à Isigny-sur-Mer, sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 6 décembre 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Valérie LAISNEY (*pouvoirs de Antoine JEAN et Vanessa LANCELOT*), Pascal MARIE (*pouvoir de Sylvain LETOUZÉ*), Marianne ROZET, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige COLLETTE (*pouvoir de Christèle CASTELEIN*), Benoît FIDELIN (*pouvoir de Jean MORIN*), Maryse LE GOFF (*pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE*), Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – *pouvoir d'Aurélié GIGAN*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville), Aurélien MARION (Appeville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux) Valérie TORTEL (Gorges), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

avec voix consultative

Olivier CATTIAUX (DDTM de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Antoine AUBRY (président du Syndicat de la Vire)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN,

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélié GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Céline **VAQUEZ** (Le Désert)

Pour les membres consultatifs

Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche), Julien **MINICONI** (Sous-Préfet de Coutances), Jean-Luc **LEROUXEL** (vice-président Saint Lô Agglo), Adrien **ALLARD** (Sous-Préfet de Bayeux)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 27 membres + 8 pouvoirs

Soit un quorum de 35 membres sur 58

CS 2023/94 Institution et vie politique – Désignation de représentants – Commission d'Appel d'Offres – Validation des représentants à la CAO

Le Président rappelle à l'assemblée :

La loi °2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, du 27 décembre 2019, impose au Comité syndical de constituer, lors de sa première séance une Commission d'appel d'offres.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L114-5,

Vu le code de la Commande publique,

Vu la délibération du Comité syndical CS 2021/73, du 25 mai 2021, valant refonte des statuts du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin,

Vu la délibération du Bureau n° B 2023/13 du 15 novembre 2023, désignant au sein du Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin un membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres du Parc qui doit être composée de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, étant entendu que chaque titulaire doit bénéficier de l'appui d'un suppléant en cas d'empêchement,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée générale du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, en date du 16 octobre 2023, procédant au renouvellement partiel des membres du Bureau, de l'élection du président et des vice-présidents suite à la démission de Malika CHERRIERE (collège de la Région) et de Françoise LEROSSIGNOL (collège des départements),

Considérant que la réunion de cette dernière n'est obligatoire qu'à partir des seuils engageant une procédure formalisée, soit au-delà de 214 000 € HT pour les marchés de prestation de fournitures et de services et de 5 350 000 € HT pour les marchés de travaux, et que son avis est uniquement consultatif.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la composition de la Commission d'Appel d'Offres ci-dessous,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Président du Parc	5 membres titulaires	5 membres suppléants
Benoît FIDELIN	- Patrick THOMINES - Anne HEBERT - Aurélien MARION - Pascal MARIE - Jean-Marie POULAIN	- Gérard TAPIN - Florence MAZIER - Jean-Michel GREEN - Laurent HUET - Hedwige COLLETTE

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 16 janvier 2024

Benoît **FIDELIN**,

Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Pont d'Ouve - BP 137
Saint-James
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr